

## ACCOMPAGNER, DE LA PROCRÉATION À LA NAISSANCE

### Optimiser l'impact de la relation Professionnels/Parents au bénéfice de l'enfant à naître

L'innovation des techniques de la médecine et de la génétique doit nous conduire à des innovations dans l'accompagnement pour les parents et les professionnels. Dans le champ de la périnatalité, maintenir l'homme dans son humanisme, c'est placer les parents au cœur des actions et des réflexions afin qu'ils trouvent leur autonomie et leur chemin pour se confronter sereinement à toutes les techniques de procréation et d'accouchement.

Si les professionnels sont capables d'apporter cette nouvelle posture aux parents, alors nous avons là un excellent moyen de limiter les risques de polémique au sujet des violences obstétricales mais aussi de prévenir les risques psychologiques, de la conception à l'accouchement, y compris lors des processus de PMA.

Cette formation s'adresse aux professionnels de santé mais aussi aux cadres dirigeants. En participant à une ou plusieurs sessions, ces derniers ouvrent la possibilité d'incarner un nouveau type de management, centré sur l'écoute et l'empathie et, par ricochet, sur un nouveau type d'accompagnement des parents et in fine, du bébé.

*Plus on crée des machines, plus il faut renforcer la formation des hommes et "finaliser" la technique, afin que celle-ci maintienne l'homme dans son humanisme. Cynthia Fleury*

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Se doter de techniques d'écoute et de communication, notamment apprendre à observer sa propre manière de communiquer et à en repérer les effets.
- > Être capable d'entendre les nouvelles demandes et attentes des parents.
- > Être capable d'y répondre de façon à les sécuriser dans leur autonomie, à les rendre « acteurs », de la procréation à la naissance de leur enfant.
- > Savoir renforcer les liens de confiance et de coopération entre les professionnels d'une part et, entre les professionnels et les parents d'autre part, quelles que soient les conditions techniques et environnementales.

ID. DATADOCK n° DD 0007569  
Formation continue  
Déclaration d'activité (NDA)  
N° 93 83 P00 26 83  
Siret : 198 307 662 00017



## MODALITÉS

### Durée des études :

- > Du 14 octobre au 9 juillet 2022
- > 9 sessions de 2 jours et demi

### Lieu :

- > UFR Droit de Toulon

### Informations :

- > T. 04 94 14 22 50 | [dfpa@univ-tln.fr](mailto:dfpa@univ-tln.fr)

### Responsables Pédagogiques :

- > **Pascale DUCHÉ**, Professeure à l'Université de Toulon  
[pascale.duche@univ-tln.fr](mailto:pascale.duche@univ-tln.fr)
- > **Magali DIEUX**, Fondatrice de l'association «Naître enchantés»  
[magali.dieux@naitreenchantees.com](mailto:magali.dieux@naitreenchantees.com)

### Intervenants :

- > **Nathalie Agostini**
- > **Christophe Amiel**
- > **Yves Bernaud**
- > **Nadège Bourvis**
- > **Karen Cayol-Binot**
- > **Boris Cyrulnick**
- > **Frédérique Deghelt**
- > **Michel Delage**
- > **Marc De Martino**
- > **Joël Dessaint**
- > **Michel Dugnat**
- > **Laure Einaudi**
- > **Cynthia Fleury**
- > **Marielle Jaen**
- > **Monique Jeudy-Ballini**
- > **Gérard Neyrand**
- > **Dominique Porret**
- > **Sylvie Rodriguez**
- > **Nathalie Zammateo**

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS - 175 H

▶ **UE 1 - 52,5 H : POURQUOI FAUT-IL ACCOMPAGNER ?**

▶ **UE 2 - 52,5 H : POUR QUELS BESOINS DES PARENTS ET DES BÉBÉS ? POUR QUELS BESOINS DES PROFESSIONNELS ?**

▶ **UE 3 - 52,5 H : POUR QUELLES ÉVOLUTIONS ?**

▶ **UE 4 - 17,5 H : MISE EN PRATIQUES PROFESSIONNELLES**



### CONDITIONS D'ACCÈS

**Après examen du dossier de candidature :**

- > Un niveau **Master 2** (ou dérogation sur dossier),
- > **5 ans minimum** de pratique professionnelle.

**Publics concernés :**

- > **Professionnels de santé** : obstétriciens, gynécologues, pédiatres, psychiatres, pédopsychiatres, psychologues, sages-femmes, infirmières en maternité...
- > **Cadres administratifs** des hôpitaux et cliniques ayant un service de maternité et des écoles de sages-femmes.
- > **Cadres d'entreprises** concernées par le domaine de la maternité

### MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > **Les conférenciers viennent de multiples horizons (médical, juridique, sciences humaines, artistique, etc...)**. Les étudiants croisent leurs propos et créent ensemble puis individuellement de nouvelles façons de conjuguer humanisme et technique dans leurs comportements et prises en charge. Certains de ces conférenciers participeront à l'encadrement des travaux en petits groupes.



### CONTACTS

#### DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ALTERNANCE

Campus de Toulon | UFR Droit de Toulon | 35 av. A. Daudet BP 1416  
83056 TOULON CEDEX - Tél. 04 94 14 22 50 - Email : [dfpa@univ-tln.fr](mailto:dfpa@univ-tln.fr)

#### INFORMATIONS COVID-19 :

**Organisation de votre espace de formation :**

- > Nous nous engageons à respecter la limitation du nombre de stagiaires par formation, à faire appliquer les règles sanitaires au sein de nos locaux et à la pratique des gestes barrières par nos personnels et enseignants.

**Continuité de la formation :**

- > Cette formation en présentiel, est susceptible de vous être proposée en distanciel en cas de fermeture des campus de l'Université de Toulon.
- > Les prérequis demandés en matière d'équipement sont un ordinateur de bureau ou portable muni de caméra et audio (internes ou externes) et d'un accès internet.



Retrouvez toutes  
nos formations sur  
[www.univ-tln.fr](http://www.univ-tln.fr)

L'Université de Toulon  
sur les réseaux sociaux



### CANDIDATURE :

- > D'avril à septembre 2021
- > Candidature sur eCandidat : [callisto.univ-tln.fr/eCandidatFP/](http://callisto.univ-tln.fr/eCandidatFP/)
- > L'autorisation d'inscription est délivrée par une commission d'accès au diplôme après examen du dossier.

### TARIFS

- > **Droit d'inscription** : 243 €\*\*
- > **Paiement personnel** : 1 800 €
- > **Prise en charge** : 2 400 €
- > **Coût / session** : 300 €\*
- > Tout stage est dû selon les modalités prévues dans le contrat de formation.

\* La participation à un module permet de suivre une session de 2,5 jours, à l'issue une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

\*\* Droits pour l'année 2021-2022 susceptibles de modification pour l'année 2022-2023.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > **Les évaluations** sont réalisées sous forme de contrôle terminal sur les 4 UE.

**L'admission au diplôme est validée lorsque :**

- > Le stagiaire obtient la moyenne non pondérée, soit 10/20, sur l'ensemble des UE
- > Les UE 1, 2 et 3 sont obtenues avec une moyenne minimale de 8/20 chacune.
- > L'UE 4 comptant la mise en pratique professionnelle, le mémoire et sa présentation est obtenue avec une moyenne minimale de 10/20.

### QUALITÉ

- > Dans une perspective d'amélioration continue, un questionnaire d'évaluation des enseignements est proposé à la fin de la formation, il est renseigné de manière anonyme et il est remis aux responsables du diplôme.

### EFFECTIF

- > Effectif minimum : 10
- > Effectif maximum : 20
- > L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

### HANDICAP

- > Toutes les informations sur le handicap à l'université de Toulon : [www.univ-tln.fr/-Handicap-.html](http://www.univ-tln.fr/-Handicap-.html)